

Décembre 2020

N° 32



La Vacherie





Monsieur le maire  
et sa nouvelle équipe municipale  
vous transmettent leurs meilleurs vœux  
de bonheur, santé et prospérité.



# LE MOT DU MAIRE

*Madame, Monsieur,*

*Une année se termine, avec tout son cortège de souvenirs, bons moments de la vie ou périodes difficiles avec la pandémie de COVID 19. Je profite toutefois de cette fin d'année pour vous présenter, au nom du conseil municipal et moi-même, nos vœux de joie, bonheur et santé, les plus sincères. 2020 fut une année compliquée, tant sur le plan sanitaire que sociétal. Il fut difficile d'organiser les élections municipales en mars, et ce n'est qu'après une période de confinement de plusieurs mois, que le conseil municipal a pu être mis en place fin mai. Une majorité d'élus ont été remplacés au moment des élections, dans les diverses villes et villages français. Certains sont partis à la retraite, d'autres ont été évincés par une liste concurrente. En raison de l'épidémie, le taux d'abstention a battu des records. Nous espérons tous que le virus disparaîtrait avec l'arrivée des beaux jours, mais ce ne fut malheureusement pas le cas. En ce jour où j'écris ces quelques lignes, la situation ne s'améliore pas. De nombreux couvre-feux sont maintenant établis localement. Il est interdit de se réunir à plus de six personnes et nos restaurateurs et bars, déjà malmenés par une fermeture totale de trois mois, subissent à nouveau des contraintes qui précarisent la trésorerie de leurs établissements. Nous espérons voir apparaître, pour 2021, un médicament ou vaccin efficace, qui nous permette de retrouver des liens sociaux.*

*L'épidémie n'a pas permis que les travaux engagés en 2020, pour l'installation de la fibre optique sur la commune, soient terminés dans les temps. Ces travaux demeurent cependant une priorité, car le manque de débit pénalise certaines personnes, notamment celles qui sont en télétravail.*

*Je ne parle pas des travaux et autres investissements que nous avons réalisés pendant les six années passées, car ils sont relatés tous les ans dans le bulletin municipal.*

*Le nouveau conseil municipal va œuvrer, pendant ses six années de mandat, à veiller au bien-être de tous, en investissant entre autres choses, dans la rénovation de certaines chaussées ou en remplaçant des lampes d'éclairage public, par des LED, afin de diminuer la consommation d'énergie.*

*Je pense que vous avez surmonté le confinement sans trop de problèmes psychologiques et de santé, car il est plus facile, dans nos commune rurales que dans des villes, d'être confiné.*

*Après ces quelques lignes, je viens vous renouveler mes meilleurs vœux, ainsi qu'à vos proches.*

# Infos pratiques



## Permanences mairie

*Lundi de 16 H à 19 H. / Jeudi de 16 H à 18 H*

Courriel: [mairie.vacherie@gmail.com](mailto:mairie.vacherie@gmail.com)

Site Internet: [www.la-vacherie.a3w.fr](http://www.la-vacherie.a3w.fr)

**Vous pouvez nous joindre :**

- **Le Maire :** Jean-Claude COURANT **au : 02.32.50.46.97**
- **1er Adjoint:** Jean-Luc GUITTARD **au : 06.69.58.39.07**
- **2<sup>ème</sup> Adjoint :** François DRANCEY **au : 06.16.75.88.35**
- **3<sup>ème</sup> Adjoint :** Audrey LE ROUSSEAU **au : 06.24.52.35.69**



**TEL: 02.32.50.40.83**

Communauté d'Agglomération Seine-Eure

Du Lundi au Vendredi de 9H. à 17H. au : **02.32.50.85.50**



### Numéros et adresses utiles

#### **SIVOS de la Chapelle-du-Bois-des-Faulx et d'Emalleville :**

Site internet : <http://emallevillechapelletoutemonecole.com>

Email : [ecole-lachapelle-emalleville@outlook.fr](mailto:ecole-lachapelle-emalleville@outlook.fr)

**Gendarmerie TEL : 02.32.40.19.17**

26, place de la République Louviers (Pour des faits qui concernent les nuisances sonores, les problèmes de voisinage...)

**Numéro d'urgence : 17** (Il sert à relater des faits graves, accidents, incendie, agressions, cambriolages...)

**ENEDIS** : Dépannage

TEL : **09.72.67.50.27.**

**EAU « Veolia »**

TEL : **08.11.90.08.00**

**France –Télécom**

TEL : **3900** pour la ligne fixe

**SAMU**

TEL : **15**

**Pompiers**

TEL : **18**

# Etat Civil



## NAISSANCES

<i>BOXBERGER</i>	<i>Lyhana</i>	<i>01/08/2020</i>
<i>GUILLOIS</i>	<i>Albane</i>	<i>11/01/2020</i>
<i>LELEU</i>	<i>Aubin</i>	<i>30/08/2020</i>
<i>LESEIGNEUR</i>	<i>Léonie</i>	<i>02/03/2020</i>
<i>MULLER</i>	<i>Aaron</i>	<i>04/03/2020</i>



## MARIAGES

<i>MARAIS</i>	<i>Jonathan</i>	<i>11/07/2020</i>
<i>TURQUIER</i>	<i>Jannick</i>	
<i>MERIEL</i>	<i>Nicolas</i>	<i>08/08/2020</i>
<i>MULOT</i>	<i>Mélanie</i>	



# Budget

<b>DEPENSES</b>	
<b>FONCTIONNEMENT</b>	
CHARGES A CARACTERE GENERAL	42 306
CHARGES DE PERSONNEL	36 500
ATTENUATION DE PRODUITS	12 000
AUTRES CHARGES DE GEST. COURANTE	114 017
CHARGES FINANCIERES	375
AMORTISSEMENTS	1264
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>	<b>251 806</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>	
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	5 462
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES (S.I.E.G.E.)	60 000
IMMOBILISATIONS CORPO. (TRAVAUX)	38 614
RESTES A REALISER N-1	89 000
<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>193 076</b>
<b>RECETTES</b>	
<b>FONCTIONNEMENT</b>	
IMPOTS ET TAXES	169 320
DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	39 000
PRODUIT ET SERVICES	1180
RESULTAT ANTERIEUR REPORTE	42 306
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>	<b>251 806</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>	
AMORTISSEMENTS	1 264
DOTATIONS, FONDS DIV. ET RESERVES	62 644
SUBVENTIONS D'INVESTIS.	35 644
SOLDE D'INVESTISSEMENT REPORTE	93 524
<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>193 076</b>

# Propreté publique



## DEPOTS DE GRAVAS

Comme chaque année nous vous rappelons qu'il vous est possible de déposer vos gravas et autres tailles d'arbres à la **déchèterie d'Hondouville**. Pour y avoir accès, **une carte est nécessaire** depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2020. Pour l'obtenir, vous pouvez télécharger le

formulaire sur le site internet de la commune [www.la-vacherie.fr](http://www.la-vacherie.fr), ou le demander en mairie. Il vous suffira ensuite de le déposer directement à la déchèterie accompagné d'un justificatif de domicile et de votre pièce d'identité.

### Horaires d'ouverture :

#### Horaires hiver :

**1<sup>er</sup> Novembre au 31 Mars**

-le lundi de **14h à 17h**

-le mercredi de **14h à 17h**

-le samedi de 9h à **11h30 et de 14h à 17h**

#### Horaires été :

**1<sup>er</sup> Avril au 31 Octobre**

-le lundi de **14h à 17h**

-le mercredi de **14h à 18h**

-le samedi de 9h à **11h3 et de 14h à 17 h**



Malgré cela **certaines personnes indélicates les déversent dans les chemins ruraux ou en bordure de forêt**, ce qui entraîne une pollution visuelle et environnementale. Nous placerons donc quelques caméras à certains endroits afin de repérer ces personnes peu scrupuleuses, de façon à pouvoir les sanctionner.



## NETTOYONS LA NATURE

Le samedi 26 septembre, 26 personnes, enfants et adultes, se sont portées volontaires pour effectuer le nettoyage des rues de notre commune. Ce geste civique en partenariat avec les magasins E. Leclerc, qui nous fournissent gants, masques, sacs poubelle, et chasubles, a maintenant lieu tous les ans depuis cinq ou six ans. Nous les en remercions. Les volontaires sont ainsi dispatchés dans les différentes rues de la commune, puis un conseiller municipal se charge de récupérer les sacs poubelle. Les déchets sont ensuite triés et portés en déchèterie. Nous avons comme d'habitude et sans surprise collecté toute sorte de débris tels que, canettes en métal, bouteilles plastique, pneus, bidons en tout genre, morceaux de voitures, ferraille... Toutes ces personnes indélicates qui abandonnent leurs déchets sur le bord des routes ne se rendent pas compte qu'elles polluent l'environnement dans lequel elles vivent ! Je remercie vivement les bénévoles ainsi que les conseillers municipaux qui ont participé encore cette année, à ce grand nettoyage et qui nous ont donné rendez-vous l'année prochaine.



Si chacun utilisait les services mis à leur disposition, tels que le ramassage des ordures ménagères, du tri sélectif, des déchets verts et faisait appel à la ressourcerie pour se débarrasser des encombrants ou les déposait, ainsi que les gravas en tout genre, à la déchèterie d'Hondouville, il n'y aurait pas de débris sur le bord des routes de notre commune !



## COLLECTES DES DECHETS

- **Les déchets ménagers et le tri sélectif** (sacs jaunes), sont collectés par le service propreté public de l'Agglomération Seine – Eure (CASE), tous les jeudis matin. Les poubelles et sacs doivent être déposés sur le trottoir la veille au soir. Les poubelles doivent obligatoirement être rentrées à l'intérieur des propriétés au plus tard, dans la journée qui suit le ramassage.
- **Les déchets verts** doivent être déposés dans la poubelle verte dédiée et sont collectés tous les mardis matin. Cette poubelle doit également être rangée après le passage du camion de collecte. **Les déchets verts sont collectés de la semaine 11 à la semaine 48.**



Numéro de téléphone du service « déchets » de l'Agglomération Seine-Eure : **02 32 50 85 64.**

# Travaux



## ENFOUISSEMENT DE RESEAUX

Nous avons profité qu'Enedis enfouisse ses réseaux haute tension, rue des Sources, route d'Hondouville et du Moulin de Landres pour enfouir la basse tension, l'éclairage public et les télécoms. Tout ceci aurait dû être réalisé dans la foulée mais suite à la pandémie, ces travaux ont pris du retard. Les lampes de l'éclairage public ont par ailleurs été remplacées par des LED, trois fois moins énergivores. La société EIFFAGE Energie a ensuite commencé à passer la fibre optique dans les rues de la commune. Une fois que toute la commune sera couverte, les

fournisseurs d'accès internet proposeront des offres pour le raccordement dans les foyers. Bien sûr, ces travaux auront



pour finalité, une meilleure réception internet. Ces travaux ont engendré des dégradations sur la voirie. En conséquence, la rue du Moulin de Landres a été refaite, la route d'Hondouville sera refaite en 2021, et le début de la rue des Sources en 2022.

## ECLAIRAGE PUBLIC



Depuis plusieurs années nous remplaçons les lampes à vapeur de mercure par des lampes sodium qui ont aujourd'hui fait place aux LED. L'année prochaine, nous changeront donc les lampes au sodium par des LED, dans les rue de Radevet, du Hom, des Sources et au Motey, rues où les lampes sont les plus anciennes.



Nous procéderont ainsi en échelonnant les travaux sur plusieurs années. Le Syndicat Intercommunal de l'électricité et du gaz de l'Eure (SIEGE 27), financera cet investissement à hauteur de 60 %. Il est également nécessaire de renforcer le transformateur qui alimente les rues des prés, des haies et du gros chêne car celui-ci est surchargé. Le coût engendré sera pris en charge à hauteur de 93 % par le SIEGE. Ce dernier pourrait aussi subventionner à 70 %, les travaux d'effacement de réseaux dans ces mêmes rues, s'il est techniquement possible de ne pas intervenir sur la chaussée, mais seulement par les rives, car le tapis a été refait récemment et ne saurait être endommagé. Le poste qui revient le plus cher est l'enfouissement du réseau télécom, car il ne peut être inscrit en dépense d'investissement et de ce fait, la TVA, n'est pas récupérable.





## TRAVAUX DANS LE CIMETIERE

La loi nous oblige à ne plus utiliser de désherbant chimique dans les cimetières, ce qui est un vrai problème. En effet, lorsque l'on se rend un ce lieu, on apprécie qu'il soit respectueux de nos défunts et agréable à regarder. Nous avons donc enlevé les gravillons qui étaient situés autour des tombes, les avons remplacés par de la terre sur laquelle nous avons semé du gazon. Dans les allées, nous avons également ôté les gravillons, installé un film géotextile et remis une couche de 10 centimètres de gravillons. Ainsi, l'herbe ne pousse plus dans les allées et le gazon qui entoure les sépultures est maintenant tondu. Il n'est donc plus nécessaire de traiter.

# Nouveaux habitants



Mme COULEBAUD ET M. GUILLOIS	<i>13 route d Amfreville</i>
Mme ROQUIGNY	<i>2 rue du Moulin de Landres</i>
Mme BERTON ET M. PIEDNOEL	<i>3 chemin de la Mare Méranger</i>
Mme GERVAL ET M. BARJON	<i>4 ter rue de la Mairie</i>
Mme VICAIRE ET M. LEFEBVRE	<i>7 rue des Haies</i>
Mme CHAUVIN	<i>1, rue des Sources</i>

# Bienvenue



# Règles de civisme



## LES CHIENS.



Venez déclarer votre chien en mairie afin que l'on puisse l'identifier facilement le jour où il s'échappe. Nous avons fait l'acquisition d'un lecteur de puce pour éviter de devoir emmener les chiens errants chez le vétérinaire, mais il appartient au propriétaire d'un animal de veiller à ce que son chien ne nuise pas à la sécurité publique (accident sur la voirie ou morsure). Lorsque vous êtes sur le domaine public, vous devez impérativement le tenir en laisse afin qu'il n'occasionne aucun problème. Veiller également à ce que votre chien n'aboie pas toute la journée ou toute la nuit en votre absence. Les chiens qui s'ennuient ont tendance à ce genre de comportement, ce qui gêne le voisinage.

# Manifestations



## NOËL 2019

Le samedi 20 décembre 2019, le père Noël a distribué les jouets aux enfants. Certains ont été ravis de pouvoir le rencontrer, tandis que d'autres ont eu peur de s'en approcher. A cette occasion nous avons préparé un chocolat chaud, du café et des gâteaux et tout ce petit monde a été heureux de recevoir son jouet et ses friandises.



## NOËL 2020

Cette année, la distribution des jouets n'a pas pu se faire comme à l'accoutumée, dans la salle de réception de la mairie et en présence du père-Noël, pour les raisons sanitaires en lien avec

l'épidémie de COVID 19. Les cadeaux ont donc été livrés le 19 décembre, par l'ensemble du conseil municipal, directement dans le foyer des enfants bénéficiaires. Si vous étiez absent ce jour-là, vous avez toujours la possibilité de venir récupérer le jouet de votre enfant à la mairie, jusqu'au 15 février 2021.



## ***DISTRIBUTION DES PRIX***

Les remises de prix des écoles n'ont malheureusement pas pu avoir lieu cette année. En cause, la COVID 19. En effet, l'état ayant interdit les rassemblements de plus de 10 personnes, il était compliqué d'organiser une réunion même en appliquant les mesures d'hygiène nécessaires. De ce fait, l'école d'Hondouville a offert à ses élèves, des bons d'achat à utiliser en librairie. Les instituteurs des écoles de la Chapelle-du-Bois-des-Faulx et d'Emalleville ont préféré remettre directement leur prix à chacun de leurs élèves, durant la classe et en semaine. Nous espérons tous, que 2021, sera moins compliquée !



## ***REPAS DES AÎNÉS***



Le 26 janvier 2020, a eu lieu le traditionnel repas de nos aînés, dans le restaurant « Le Cheval Blanc » à La-Croix-Saint-Leufroy. Il a été, comme d'habitude, très apprécié par les convives qui étaient au nombre de 41. Les gérants nous ont réservé, comme toujours, un accueil très chaleureux et à la hauteur de leur renommée. Tous nos compliments vont également au cuisinier !



## ***ELECTIONS MUNICIPALES***

La COVID 19, est venue, cette année, perturber le déroulement des élections municipales. Malgré la pandémie, nous avons pu les organiser le 15 mars 2020, en mettant en place un protocole sanitaire inédit, qui a été particulièrement bien respecté. Malgré ça, certains d'entre vous ont été réticents à venir voter, ce qui explique un taux d'abstention d'environ 50%.

La législation prévoyait que l'élection du maire et des adjoints, s'effectue entre le 20 et le 22 mars 2020, mais le gouvernement a interdit les rassemblements à compter du 16 mars. Cette élection a donc été reportée au 25 mai 2020. Le conseil municipal a donc été mis en place à cette date. Le maire et les adjoints ont été reconduits, ce qui a simplifié la gestion de la commune. A partir du 16 mars, le confinement ayant été imposé par l'état, nous avons par précaution, fermé la mairie en gardant une courte permanence le lundi après-midi. La secrétaire de mairie a continué à travailler en télétravail le reste du temps. Le maire est bien sûr, resté disponible sur rendez-vous. Dans nos communes rurales, le confinement a été bien respecté, ce qui a permis d'éviter un nombre important de malades dans notre village. Le déconfinement a



été décrété le 11 mai en fonction des départements. Malheureusement nous n'en avons toujours pas fini avec ce virus. Il a fallu porter un masque dans les transports en commun, les magasins et les entreprises. La demande mondiale en masques étant devenue exponentielle, il était difficile de s'en procurer. La commune en a commandé 2000 auprès d'une entreprise Normande, située à Granville. Ils nous ont été livrés le 8 juin 2020 et ont pu être distribués chez vous le 17 juin après que nous ayons procédé au recensement du nombre d'habitants par foyers.

Cette pandémie, je l'espère, servira de leçon de façon à ce que certaines matières et productions soient ramenées en France afin que nous disposions d'une réserve suffisante de masques et gel hydro-alcoolique pour chacun.

## COMMEMORATIONS

En ces temps de pandémie de COVID 19, les commémorations ont pu être organisées avec un maximum de 5 personnes. Celle du 8 mai a donc eu lieu, comme d'habitude avec les communes de Houetteville et Hondouville en Présence d'un représentant de chaque commune, d'un porte-drapeau et du Président de l'association des anciens combattants. Toutes les précautions ont été respectées. Le président avait lui-même apporté du gel Hydro-alcoolique que nous avons utilisé après le dépôt de gerbe. Nous espérons bien sûr que les prochaines commémorations puissent se dérouler dans une ambiance plus sociale et conviviale.



## SITE INTERNET DE LA COMMUNE



Le site internet de la commune s'est fait un nouveau look cette année. Plus simple, plus clair et plus convivial, Vous y trouverez toutes les informations concernant la commune, les travaux en cours ou en prévision, les aides communales, les démarches administratives et les documents à fournir, les renseignements concernant les écoles et les transports scolaires, certaines offres d'emploi, les déchèteries, les bulletins communaux et les compte-rendu des conseils municipaux ainsi que les

membres du conseil municipal et les commissions auxquelles ils appartiennent.... Certains documents y sont disponibles en téléchargement, tel que le bulletin d'inscription pour disposer d'une carte de déchèterie.

**Les évènements à venir et les dernières actualités y sont affichés en page d'accueil.**

Certaines informations relatives à la Communauté d'agglomération Seine-Eure y sont aussi présentes, telles que les transports scolaires, les subventions accordées, les évènements culturels...

Alors n'hésitez plus ! Vous vous posez une question, ayez le reflex : [www.la-vacherie.fr](http://www.la-vacherie.fr)



## LES TOITURES ET ANNEXES

Dans certaines propriétés, les annexes sont couvertes par des tôles. Il est important de vérifier fréquemment qu'elles soient bien fixées, car en cas de tempête, elles peuvent se décrocher et s'envoler, ce qui représente un danger pour les passants, et peut causer des dégâts sur les constructions environnantes. Les assurances peuvent indemniser les victimes d'accident, mais mieux vaut anticiper. Cela vaut également pour ceux qui entreposent leur bois de chauffage et qui le recouvrent avec des tôles maintenues grâce à des pierres ou des bûches de



bois. Dans ce cas mieux vaut les maintenir en place avec des sangles fixées au sol afin d'éviter les accidents.

## NOUVEAU DISPOSITIF « PAIEMENT DE PROXIMITE »

Un nouveau dispositif de « paiement de proximité » vous permettant de régler en numéraire vos amendes et impôts en phase amiable de moins de 300€ a été mis en place chez les buralistes-partenaires agréés qui ont rejoint ce dispositif national.

Vous trouvez ci-après la liste des buralistes se trouvant à proximité de votre collectivité/établissement actuellement éligible au dispositif.

Enseigne du point de vente	Adresse	Code postal	Localité
LA CIVETTE	70 RUE THIERS	27300	BERNAY
CAFE DE L HOTEL DE VILLE	10 PLA GUSTAVE HEON	27300	BERNAY
LIBRAIRIE DU ROUMOIS	230 RUE GRANDE RUE	27310	BOURG ACHARD
LE CADRE NOIR	232 PLA LAFFITTE BRETEUIL SUR ITON	27160	BRETEUIL
ALAMBIC	36 RUE GRANDE RUE	27380	CHARLEVAL
LE DIPLOMATE	91 GRANDE RUE	27380	CHARLEVAL
LE SAINT LEUFROY	25 RUE DE LOUVIERS LA CROIX ST LEUFROY	27490	CLEF VALLEE D EURE
LE NARVAL	7 PLA CARNOT	27190	CONCHES EN OUCHE
BAR	7 RUE GRANDE RUE	27630	ECOS
BAR TABAC	9 RUE GEORGES CLEMENCEAU	27150	ETREPAGNY
LES TRIBUNAUX	29 RUE JOSEPHINE	27000	EVREUX
CADOCHIC	41 RUE DU DOCTEUR OURSEL	27000	EVREUX
LE JEAN BART	RUE JEAN BART PLACE DES PEUPLIERS	27000	EVREUX
LE CHIQUITO	43 RUE ISAMBARD	27530	EZY SUR EURE
LE BRAZZA	79 RUE DE LA LIBERATION	27140	GISORS
LE MARYLAND	55 RUE DE VIENNE	27140	GISORS
LE MARIGNY	74 AVE ARISTIDE BRIAND	27930	GRAVIGNY
TABAC	14 RUE DU GENERAL DE GAULLE	27110	LE NEUBOURG
LE MAUPASSANT	24 RUE DU GENERAL DE GAULLE	27100	LE VAUDREUIL
MAISON DE LA PRESSE	35 PLA NICOLAS POUSSIN	27700	LES ANDELYS
LE CAFE DU PETIT ANDELY	30 RUE GRANDE	27700	LES ANDELYS
LA CIVETTE DU PARVIS	40 RUE DU MARECHAL FOCH	27400	LOUVIERS
LE SAINT JEAN	55 RUE SAINT JEAN	27400	LOUVIERS
LA CIVETTE	36 RUE EDOUARD ISAMBARD	27120	PACY SUR EURE
LES TROIS MARCHES	1 RUE DUFAY	27120	PACY SUR EURE
CAFE DES SPORTS	28 RUE DU GENERAL DE GAULLE	27910	PERRIERS SUR ANDELLE
LA CIVETTE	1 RUE ANDRE ANTOINE	27340	PONT DE L ARCHE
LE PACY	6 RUE DE PACY	27220	ST ANDRE DE L EURE
LE MARIGNY	21 RUE DU GENERAL LECLERC	27950	ST MARCEL
LE GALLIA	81 RTE NATIONALE LA CHOUQUE	27310	ST OUVEN DE THOUBERVILLE
LA TABATIERE	8 RUE PAUL LABBE	27230	THIBERVILLE
LE ROLIVALOIS	11 RUE COURTINE	27100	VAL DE REUIL
MAISON DE LA PRESSE	25 RUE THIERS VERNEUIL SUR AVRE	27130	VERNEUIL D AVRE ET D ITON
LA CIVETTE	57 RUE D ALBUFERA	27200	VERNON
LE DISQUE BLEU	27 RUE SAINT JACQUES	27200	VERNON
LE CLEMENCEAU	4 RUE D ALBUFERA	27200	VERNON
AU BON ACCUEIL	1 RUE DU WEST TOURNY	27510	VEXIN SUR EPTÉ



### Fonctionnement du dispositif :

Sur chaque facture concernée par cette prestation sera apposé un datamatrix (QR code), généralement en bas à gauche de l'avis, permettant d'identifier l'utilisateur et sa créance. Ce datamatrix est le garant de la confidentialité des informations échangées. Pour régler sa facture, l'utilisateur doit se rendre chez un buraliste partenaire agréé et la scanner lui-même. Le buraliste encaisse la somme indiquée par l'utilisateur (montant total ou partiel de la facture), soit en numéraire pour un montant inférieur à 300€, soit par carte bancaire sans limitation de montant. Puis, le buraliste remet au redevable un justificatif de paiement, qui pourra être nominatif si l'utilisateur le demande. Le paiement est automatiquement pris en compte par les services de la DGFiP le lendemain (si l'utilisateur règle sa facture ou son avis avant 15h30) ou le surlendemain du règlement chez le buraliste (règlement après 15h30).



## URBANISATION

La carte communale a été abrogée le 1<sup>er</sup> novembre 2020 pour laisser place au Plan Local D'urbanisme Intercommunal - Habitat (PLUi-H). Depuis, toutes les nouvelles constructions y sont soumises. Une nouvelle réglementation est donc en vigueur. Elle tient notamment compte des espaces libres et perméables, de ce fait, lorsque vous déposez une demande de permis de construire ou une déclaration préalable de travaux, il vous est demandé de matérialiser, sur le plan de masse, l'ensemble des revêtements des espaces extérieurs, (pelouse, allée gravillonnée, enrobé, pavage, etc...) ainsi que leur surface en mètres carrés.

Certaines dispositions réglementaires, telles que l'implantation en limite séparative, ou encore le choix d'un type de clôture, peuvent être adaptées au contexte local ou particulier au projet. Il convient pour cela de le justifier. Sa recevabilité sera alors jugée dans le cadre de l'instruction du dossier. Dorénavant, le tableau des surfaces qu'il est nécessaire de renseigner, dans le document CERFA, est celui qui fait référence aux 5 destinations et 21 sous destinations. S'il s'avérait que le panneau composé de 9 destinations ait été complété par mégarde, une demande de pièces complémentaires vous serait envoyée et le délai de traitement de votre dossier reprendrait à la date de réception des nouvelles pièces.



Les exhaussements et affouillements sont limités à une hauteur de 75 cm en dehors de l'emprise des constructions. Une coupe faisant apparaître précisément le terrain naturel et le terrain fini, est indispensable à l'instruction du projet.

Le stationnement des deux roues non motorisés est un enjeu du PLUi-H à ne pas omettre. En outre, les dispositions réglementaires des PLUi, accordent une plus grande importance à l'intégration architecturale et paysagère des projets. Les matériaux utilisés, les teintes proposées et plus globalement, la

composition des projets, devrait être étudiée avec soin et retranscrite le plus précisément possible sur les pièces constitutives des demandes d'autorisation d'urbanisme. De même, le document graphique permettant d'apprécier l'insertion du projet doit faire apparaître l'environnement et pas seulement le projet.

Je vous invite à vous reporter à la notice explicative produite par les services de l'état (CERFA N° 51434#07).

L'agglomération Seine-Eure a élaboré un PLUi-H afin de définir, entre-autres, les zones constructibles ou non. Toutefois, ce PLUi-H est soumis à la réglementation du SCOT (Schéma de cohérence Territoriale), élaboré en 2011 par un vice-Président, M. Bourlet-De-la-Vallée et les services de l'Agglomération Seine-Eure. Malheureusement, face à l'obstruction de cette personne, toutes les observations mentionnées par la commune n'ont servi à rien. Suite à cela, il

a fallu faire réviser notre Carte Communale, ce qui a été fait en 2018. Nous avons accepté d'enlever de la surface constructible, 11 hectares de terres agricoles, mais la DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer), en a enlevé 19, en puisant parmi les fonds de cours, le peu de surface constructible dont nous disposons encore. Aujourd'hui, hormis certains fonds de cours, qui ont échappé, à la razzia, et une parcelle où quelques pavillons pourraient encore voir le jour, plus aucun terrain, n'est constructible sur la commune.

Avec le PLUi-H, le préfet a demandé à ce que soient enlevées de la surface constructible, cette dernière parcelle. Or, on le sait bien, une commune qui ne construit plus, est une commune qui se dépeuple.



## ***AGENT D'ENTRETIEN DE LA MAIRIE***



Au 1<sup>er</sup> août 2020, Madame Sylvie Saas a fait valoir son droit à la retraite. Elle avait été embauchée en 1993, en tant qu'accompagnatrice de car, puis fût nommée agent d'entretien en 2000. Malheureusement, les circonstances actuelles liées à l'épidémie de COVID 19, ne nous ont pas permis d'organiser son pot de départ. Mais ce n'est que partie remise, en espérant que 2021 y soit plus favorable. C'est Madame Jannick Marais, domiciliée, rue de la Mairie à Verdun, qui la remplace. Elle travaille également au SIVOS de la Chapelle-du-Bois-des-Faulx.

## ***RENTREE DES CLASSES DE SEPTEMBRE 2020***

Suite à l'augmentation du nombre d'enfants à conduire dans les différents établissements scolaires, des changements dans les transports des collèges et lycées ont dû être mis en place cette année. Il a notamment fallu remplacer le car de 9 mètres utilisé jusqu'à présent, par un autre de 13 mètres, ce qui n'est pas sans causer d'autres soucis. En effet, ce car plus grand est aussi plus large et plus lourd. Les services du Département lui ont interdit le passage du pont d'Amfreville, car trop étroit et vétuste. La CASE a donc dû modifier son parcours. Ce car passe maintenant par la RD 155, puis par Emalleville, s'arrête à Carcouet, au niveau du Château d'eau, vient à Verdun, passe par la RD 112 et s'arrête au nouvel arrêt de bus situé rue du four à pain, près de la mare, puis revient par la mairie où il prend des enfants, puis retourne vers Carcouet, Emalleville pour continuer vers Acquigny.

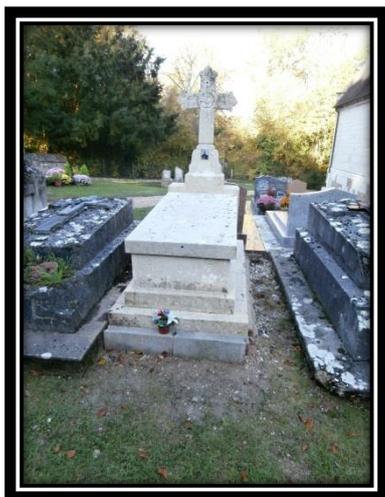


## ***LES ABRIBUS***

La commune avec l'aide de la CASE, met à disposition des écoliers primaires et secondaires, des abribus, de façon à ce qu'ils soient à l'abri des intempéries. Mais certains, malintentionnés, s'amuse à en casser les vitres. Nous en remplaçons tous les ans un certain nombre, à cause de ces incivilités. Le coût d'une vitre est d'environ 600 €. Cette dépense inutile est bien sûr répercutée sur le budget de la commune et donc, des habitants et contribuables. Il serait judicieux de prendre soin du mobilier urbain afin qu'il continue à rendre les services auxquels il est destiné. Il s'agit bien-sûr d'une minorité d'adolescents qui effectuent ces actes de vandalisme, mais il est de la responsabilité des parents, de veiller à ce qu'ils prennent conscience que leurs actes ont un coût, et qu'ils peuvent être sanctionnés.



## ***TOMBES DES SOLDATS MORTS POUR LA FRANCE***



Le cimetière de la commune compte deux tombes de soldats morts pour la France, lors de la guerre de 1914-1918. Plusieurs décennies s'étant écoulées depuis, ces pierres tombales ont été fragilisées et noircies. Afin de rendre leur dignité à ces monuments, j'ai fait appel à l'association du *Souvenir Français*,

qui les restaure gratuitement. Après une visite dans le cimetière, fin 2019, les membres de cette association sont intervenus fin octobre 2020. Les tombes sont maintenant bien repérables, car nettoyées et réparées. Le

Monument aux Morts porte quant à lui quatre noms, mais seuls M. Georges Raimboeuf et M. Alphonse Cotel ont été inhumés dans notre cimetière. Merci à cette association qui contribue ainsi à préserver la mémoire de ces héros.





# Nos artisans

ANNE Serge - Maçonnerie –Terrassement-travaux divers

21, rue de la Mairie « Verdun » TEL : 02.32.50.42.89 ou 06.89.06.38.32

ARMONY Décor Peinture - Tous types de peintures Int-ext –décoration

17, route d'Hondouville « La Vacherie » TEL : 02.32.50.47.96 ou 06.83.66.12.06

BRUN François - Élagage – Ramonage -taille de haies

2c, Route d'Amfreville « la Couette- Verdun » TEL: 06.10.32.55.76 ou 06.15.36.66.95

PIEDEFER Olivier - Charpente-Escalier

23, route d'Emalleville « Carcouët » TEL : 02.32.34.38.09 ou 06.60.54.38.09

ROLLAND Claude - Terrassement-Assainissement-travaux divers

9, rue de la Mairie « Verdun » TEL : 02.32.50.42.88

THOMMERET olivier « Téci » - Charpente bois, couverture et isolation écologique

4b, rue du Calvaire « Carcouët » TEL : 06.86.96.17.16

DISMA Daniel – Apiculteur

5, route d'Hondouville « Verdun » TEL : 02 32 40 78 73

ONIP-SAFE - Fabricant de peinture, vernis, produits assimilés.

9 Route d'Hondouville « La Vacherie » TEL : 02.32.50.90.13

MESSANT Grégory – Plomberie – Chauffage – Ventilation – Salle de bains

11 rue de la mairie « Verdun » TEL : 06.22.69.15.13

M. BERCHET – Artisan Mécanicien Réparateur Automobile

4 Impasse des Perrais - TEL : 06.78.74.50.20

Julie TROUSSIER - Instants d'évasion – Esthéticienne à domicile

3B, chemin du Gros Chêne « Verdun » TEL : 06.27.84.97.72

Mme. BOULANGER Jennifer – EFFET ZOOM, photographe

15, rte d'Hondouville - TEL : 06.59.61.35.90.

M. Pierre TULOUP - A2TP – Terrassement / maçonnerie.

14 route d'Hondouville – 06.78.03.57.24

France LARDEAU – Dogs in family – Educateur et comportementaliste canin

4, chemin de l'Eglise – 06.63.75.20.90

Vanessa GELAND - Professeur de piano, de chant, de chorale adulte et enfant.

21, route d'Emalleville - 06.25.25.58.26.